

# AAP Gestion de l'eau et de la biodiversitÃ© dans les parcs locatifs des bailleurs sociaux

Dossier de<br /> la rÃ©daction de H2o  
February 2024

PropriÃ©taires d'un patrimoine bÃ©ti mais Ã©galement souvent de l'ensemble des infrastructures associÃ©es, les bailleurs sociaux sont amenÃ©s Ã assurer la maÃ®trise d'ouvrage d'opÃ©rations de mise en œuvre d'amÃ©nagements de gestion durable et intÃ©grÃ©e des eaux pluviales ainsi que de mise en conformitÃ© et de renouvellement de rÃ©seaux d'assainissement et d'eau potable parfois en prÃ©alable Ã une rÃ©trocession Ã la collectivitÃ© compÃ©tente. Ils peuvent Ã©galement porter des actions permettant d'accroÃ®tre la sobriÃ©tÃ© dans les consommations en eau potable de leurs locataires. Ces opÃ©rations sont des opportunitÃ©s importantes pour l'amÃ©lioration du fonctionnement des systÃmes d'assainissement, une plus grande sobriÃ©tÃ© en eau et la recharge des nappes.

DÃ©pÃ´t des dossiersÂ - 3 dates : 29 fÃ©vrier 2024, 31 mai 2024, 31 juillet 2024